

Aide aux propriétaires

Toutes les aides pour acheter, vendre ou encore réhabiliter son logement...

Connaître la localisation exacte d'un terrain à acquérir

Vous désirez la représentation de votre propriété sur un plan, sa superficie, sa position par rapport aux propriétés voisines ?

Prenez contact avec :

Cadastre (Centre des Impôts fonciers)

15/17 Promenade Jean-Rostand - Immeuble Le Piazza - 93022 Bobigny

Tél. : 01 49 15 52 28

Bureau des Hypothèques 01 49 15 62 39

Vous désirez acquérir un terrain sur le territoire de la ville de Sevran ? Et souhaitez savoir s'il est situé sur une zone d'aménagement constructif ?

Prenez contact avec :

Direction de l'Urbanisme

1, rue Henri-Becquerel

Tél : 01 41 52 17 70

Fax : 01 41 52 17 71

Horaires Urbanisme Projet :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Horaires Urbanisme Réglementaire :

- le mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- le jeudi et samedi de 8h30 à 12h

Pour vendre votre habitation, vous devez faire établir un certificat de non péril auprès de la :

Direction de l' Urbanisme

1, rue Henri Becquerel

Tél : 01 41 52 17 70

Fax : 01 41 52 17 71

Et un **certificat de salubrité** auprès de la :

Direction des Services Techniques - Service Environnement

26, avenue du Général Leclerc

Tél : 01 49 36 51 60

Fax : 01 49 36 52 02

Horaires :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
- le samedi de 8h30 à 12h

Pôle urbain

[Urbanisme](#)

Pole urbain Sevrans

Nom du contact

Niklas Moulin

Téléphone

[01 41 52 17 70](tel:0141521770)

Adresse

1 rue Henri-Becquerel

93270 SEVRANS

France

Service logement

Accueil du public uniquement sur RDV :

- Lundi 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h00
- Mercredi 8h30 - 12h00
- Jeudi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Service Hygiène et Salubrité

Accueil du public uniquement sur RDV :

- Mardi 8h30 -11h45 et 13h00 - 17h00
- Mercredi 13h00 - 17h00
- Jeudi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Service Urbanisme

Accueil du public :

- Lundi **uniquement sur RDV** de 13h00 - 17h15
- Mardi 8h30 - 11h45 et 13h00 - 17h15
- Mercredi 8h30 - 11h45 et 13h00 - 17h15
- Jeudi 8h30 - 11h45
- Vendredi 8h30 - 11h45

Direction de l'attractivité économique

Accueil du public sans RDV

- Du lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h00 - 17h30
- Vendredi 8h30 -12h00

48.942649, 2.532299